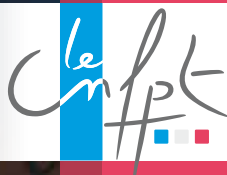




COMPTES RENDUS

DONNÉES 2015

DÉLÉGATION DU CNFPT



QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT,
LES COLLECTIVITÉS
PROGRESSENT

ÉDITORIAL DU DÉLÉGUÉ



DIDIER BARDET,
DÉLÉGUÉ DU CNFPT LIMOUSIN

« 2015 : proximité et accompagnement des réformes »

Le bilan 2015 de la délégation Limousin que j'ai le plaisir de vous présenter, au nom du Conseil régional d'orientation que je préside, est tout à fait positif.

- 13 583 stagiaires accueilli.e.s.
- 2 676 jours formation réalisés.

Les objectifs fixés par le CRO sont atteints :

- L'égalité d'accès à la formation :
 - avec une large proportion de stagiaires de catégorie C accueillis ;
 - avec une répartition équilibrée de l'origine des stagiaires entre les trois départements du Limousin.
- La territorialisation de l'activité :
 - avec le développement de la démarche Plan de formations mutualisées ;
 - avec l'augmentation du nombre de communes, lieux d'accueil de stages.

Le CNFPT met la formation au service des évolutions de nos territoires : il est présent auprès des collectivités et des agent.e.s pour accompagner les changements liés aux réformes ou les mutations des métiers.

Je vous invite à prendre connaissance de ce bilan et vous assure de l'engagement à vos côtés, des membres du Conseil régional d'orientation et de l'équipe de la délégation. Je tiens à les remercier de leur contribution à un service public local en constante adaptation et recherche de qualité.

Didier Bardet
Maire de Fleurat
Président de la Communauté de
communes Bénévent-Grand Bourg

NOTRE ACTION EN QUELQUES CHIFFRES

L'activité 2015 de la délégation CNFPT du Limousin est marquée par une bonne progression du nombre de stagiaires accueilli.e.s et à l'égalité d'accès à la formation donnée, quelle que soit la catégorie de l'agent.e, sa localisation géographique ou le type d'employeur. La territorialisation se renforce et contribue à un meilleur accès de tou.te.s les agent.e.s à la formation.

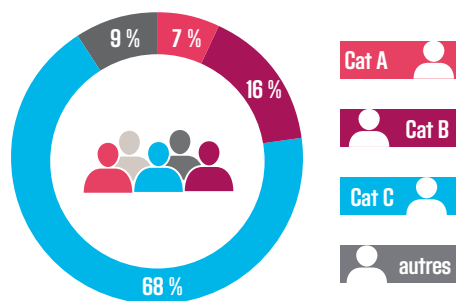
13 583

STAGIAIRES PRÉSENT.E.S EN 2015

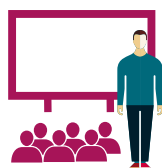


+39,8%

PAR RAPPORT À 2008



UNE ÉGALITÉ D'ACCÈS À LA FORMATION



1 057

SESSIONS DE FORMATION

UN NOMBRE TOUJOURS CROISSANT DE SESSIONS DE FORMATION



30 747

JOURNÉES FORMATIONS STAGIAIRES + 48,7% PAR RAPPORT À 2008

5,1 %

UN TAUX DE REFUS
TRÈS FAIBLE ET QUI DIMINUE

10,4 %

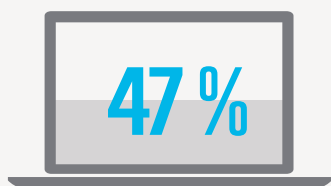
UN TAUX D'ABSENTEÏSME
QUI AUGMENTE

UNE RÉPARTITION ÉQUILIBRÉE DE L'ORIGINE DES STAGIAIRES :



7 292 agent.e.s du Limousin ont participé à au moins un stage en 2015 soit 32 % des effectifs.
710 employeurs (collectivités ou établissements publics), du Limousin ont inscrit au moins un.e agent.e en formation.

ÉGALITÉ D'ACCÈS À LA FORMATION



DES JOURNÉES FORMATION STAGIAIRES

concernent les agents de cette filière dont **12,4 %** pour la filière sécurité au travail et de **14,6 %** pour la filière génie technique.

DOMAINE TECHNIQUE :
POINT FORT DE L'ACTIVITÉ EN LIMOUSIN



230 AGENT.E.S
DU TERRITOIRE

ont suivi des formations dans les instituts



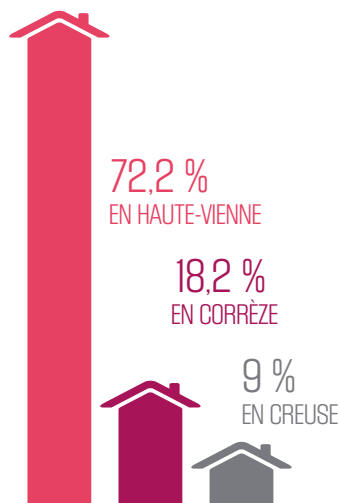
900 JOURNÉES
DE FORMATION

réalisées en instituts pour les agent.e.s
du territoire

FORMATION DES AGENTS DE CATÉGORIE A
DU TERRITOIRE DANS LES INSTITUTS (INSET ET INET)

2 676 JOURS
DE FORMATION
CONTINUE

+ 37,6 % PAR RAPPORT À 2008



93 communes du Limousin, hors Limoges, ont été les lieux d'organisation des stages en 2015. Une répartition des jours formation sur l'ensemble des trois départements, proportionnelle à celle des effectifs territoriaux.

LA TERRITORIALISATION

NOS ACTIONS À VOS CÔTÉS

ACCOMPAGNEMENT DES RÉFORMES

Le CNFPT accompagne les collectivités et leurs agent.e.s dans la préparation et la mise en œuvre des réformes. Son action se fait souvent en collaboration avec d'autres acteur.rice.s du territoire.

RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

Depuis la publication en janvier 2013 du décret relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires, les communes ou EPCI ont mis en œuvre cette réforme des rythmes. Celle-ci a une incidence notable sur le renforcement de l'offre en matière d'accueil périscolaire, sur les besoins de professionnalisation des agent.e.s, sur la recherche d'une continuité éducative entre les différents acteur.rice.s et donc d'une meilleure coopération entre les agent.e.s territoriaux.ales, les agent.e.s de l'Éducation Nationale et animateurs associatifs.

Le CNFPT délégation Limousin et la Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP) de Corrèze se sont donc associés pour élaborer un programme de formation ouvert aussi bien aux agent.e.s territoriaux.ales, qu'aux agent.e.s de l'État et qu'au personnel associatif intervenant auprès des enfants scolarisés en Corrèze.

Stages réalisés :

- les minis-camps ;
- les jeux coopératifs ;
- la vie quotidienne : action pour les métiers de l'animation et du périscolaire ;
- les rythmes éducatifs : action qui a réuni un public composé de directeur.rice.s d'école, d'enseignant.e.s, de directeurs de centre de loisirs, d'animateurs, de personnels communaux ou intercommunaux en charge de l'animation des activités.

L'objectif était de contribuer à la réussite éducative des enfants en favorisant la continuité éducative, le partage de valeurs communes au sein de la communauté éducative.

Le partenariat sera reconduit sur l'année scolaire 2016/2017.

FORMATION D'INSTRUCTEURS À L'ADMINISTRATION DU DROIT DES SOLS

La loi ALUR (Accès au logement et un urbanisme rénové) de mars 2014 a mis fin, à partir du 1er juillet 2015, à la mise à disposition gratuite des services de l'État pour toutes les communes compétentes dès lors qu'elles appartenaient à une communauté de 10 000 habitants et plus. >>



>> La quasi-totalité des territoires qu'ils soient ruraux, urbains ou périurbains ont donc dû rapidement procéder à une réorganisation locale de l'instruction des autorisations d'urbanisme. L'enjeu de cette nouvelle organisation reposait notamment sur le développement des compétences des agent.e.s territoriaux.ales chargé.e.s de cette instruction. C'est pourquoi, la délégation Limousin, en partenariat avec

les directions départementales de territoires de Haute-Vienne et de Corrèze, a proposé un dispositif de formation pour permettre le bon déroulement de ce transfert de compétences.

Au total, 80 agent.e.s du Limousin ont été formé.e.s entre le 20 mai et le 25 juin 2015, et sont prêt.e.s pour assurer l'instruction du droit des sols dans leurs collectivités.

DE LA NOTATION À L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL

À compter de janvier 2015, la notation a été supprimée et le statut de la fonction publique prévoit une évaluation sous la forme d'un entretien professionnel annuel. Cet entretien conduit par le.la supérieur.e hiérarchique direct.e s'affiche comme une nouvelle opportunité managériale, mais ses modalités de mise en œuvre ne sont pas sans poser de difficultés, notamment dans les petites structures, et nécessite un accompagnement. En Limousin, celui-ci s'est fait en collaboration avec les centres de gestion :

- Des actions d'information pour les élu.e.s et cadres dirigeant.e.s : CNFPT et CDG ont animé des réunions d'information territorialisées sur le nouveau dispositif et ont pu répondre aux questions posées par la mise en œuvre.
- Des formations pour les évaluateur.rice.s, les services ressources humaines et les évalué.e.s

230 agent.e.s ont été formé.e.s en Limousin en 2015, et l'action se poursuit en 2016 avec de nouvelles sessions programmées.

LOI NOTRE

La loi d'août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République dite loi NOTRe va modifier de façon substantielle l'organisation des collectivités. Le CNFPT, en partenariat avec les sections locales du syndicat national des directeur.

rice.s généraux.ales des collectivités et de l'association des directeur.rice.s généraux.ales des communautés de France, a organisé une journée d'actualité pour les cadres sur ce thème en novembre 2015.



TÉMOIGNAGE DE MARIE-NOËLLE ANDURU

Déléguée Limousin de l'ADGCF et directrice générale des services de la Communauté de Communes du Val de Vienne.

« La loi NOTRe, publiée en août 2015, est venue parachèver un dispositif amorcé avec la loi MAPTAM en 2014, la loi de janvier 2015 relative à la délimitation des nouvelles régions. Un nouveau système de relations entre collectivités se met en place ; de nouvelles alliances.

La loi NOTRe offre de nouvelles perspectives pour les territoires et leurs acteurs. rice.s mais elle suppose aussi de s'adapter à ce nouvel environnement, à ce nouveau cadre de l'action politique locale. Comment appréhender ce nouveau système d'action local ? Ces nouvelles coopérations avec une carte

intercommunale en pleine évolution ?

La loi NOTRe redistribue les cartes, il faut s'en saisir et être préparé.e ; c'est tout l'enjeu des rencontres organisées entre professionnel.le.s par le CNFPT et cela constitue un appui pour notre action ».

AU PLUS PRÈS DES BESOINS DE COMPÉTENCES DES COLLECTIVITÉS

FORMATION « SECRÉTAIRES DE MAIRIE REMPLAÇANT.E.S »

En collaboration avec les centres de gestion départementaux de la fonction publique territoriale, la délégation Limousin forme chaque année environ 45 demandeur.euse.s d'emploi au métier de secrétaire de mairie. En effet, pour répondre aux difficultés des collectivités à remplacer un.e secrétaire de mairie absent.e ou même à recruter sur ce métier, CNFPT et CDG ont décidé de s'associer pour répondre à ce besoin spécifique des communes rurales et ont construit un dispositif de formation en alternance :

- 15 jours de formation théorique sur les fondamentaux du métier (l'état civil - la paie - l'achat public - le budget...);
- 15 jours de stage pratique en collectivité encadrés par un.e tuteur.rice, secrétaire de mairie expérimenté.e.

Ce dispositif de formation donne toute satisfaction aux nombreux.se.s acteur.rice.s concerné.e.s et la plupart des stagiaires ont rapidement accès à des emplois de secrétaire de mairie.

En 2015 :

- 48 stagiaires formé.e.s ;
- 47 tuteur.rice.s réparti.e.s sur les trois départements les ont accueillis et ont contribué à leur formation ;
- Pour valoriser le dispositif, les CDG et le CNFPT ont décidé cette année de formaliser la fin du cursus par la remise officielle d'une attestation de formation en présence d'élu.e.s, de tuteur.rice.s et de stagiaires.



INTERVIEW D'ÉLODIE LAPLAGNE

Stagiaire

« J'ai toujours envisagé d'exercer un métier où

l'administratif ferait partie de ma mission mais où le rapport humain aurait également une part importante. Or, il s'avère que la secrétaire de mairie est l'intermédiaire direct entre les

citoyens et le Maire. Ce qui est intéressant dans ce métier, c'est la diversité des tâches et d'aider les autres.

J'ai voulu suivre cette formation qui m'apparaissait comme une réelle opportunité d'acquérir les connaissances théoriques et pratiques. Ce qui me semble être le plus formateur dans ce cursus

réside dans le fait que cette formation est fondée sur l'articulation de périodes d'acquisition de savoir-faire au sein d'une mairie et de périodes de formation théorique. En effet, cela permet d'être rapidement autonome sur les postes que l'on est amené à occuper à l'issue de la formation. »



INTERVIEW DE NATHALIE MALAURY

Secrétaire de mairie – Mairie de Lanteuil (19), Tutrice

« Quelle belle idée d'associer une période théorique

confirmée par un stage pratique ! J'ai commencé ma carrière par des remplacements, il y a 25 ans bientôt et comment j'ai galéré à cette

époque, la formation dispensée par le CNFPT n'existait pas. Le dispositif actuel permet de préparer, former et disposer d'un vivier d'agent.e.s susceptibles d'intervenir de façon efficace et opérationnelle pour un remplacement quelle que soit la

durée. Le stage pratique permet d'avoir le relief, la couleur, la troisième dimension pour tous les sujets abordés et traités en période de théorie. Je crois que le plus formateur, c'est la mise en œuvre de ses connaissances dans la réalité et l'urgence de l'instant. »



FOCUS SUR UNE ACTION

LA QUALITÉ DES POLITIQUES

À la demande de plusieurs collectivités, la délégation CNFPT Limousin a organisé en avril un stage sur l'évaluation des politiques publiques. Destiné aux cadres, le programme, adapté aux préoccupations exprimées par celles.ceux-ci, avait pour objectif de :

- maîtriser les principales notions de l'analyse des politiques publiques ;
- concevoir, mettre en œuvre le système d'évaluation stratégique adapté aux différents domaines et formes d'actions publiques ;
- comprendre les enjeux politiques, stratégiques et opérationnels de l'évaluation des politiques publiques ;
- appréhender la diversité des méthodes utilisées pour mener à bien des évaluations.



TÉMOIGNAGES DE QUELQUES STAGIAIRES

LE POINT DE VUE DE FRÉDÉRIC FOURGNAUD

Mission stratégie et performance - Ville de Limoges

« Le contexte budgétaire et financier dans lequel évoluent les collectivités oblige les élu.e.s à faire des choix et à se poser des questions sur l'intérêt de mener telle ou telle action ou sur son utilité pour la communauté ou le territoire. L'évaluation des politiques publiques constitue un enjeu fort pour toute collectivité confrontée à des choix que le seul critère financier ne peut permettre d'apprécier. La formation organisée par le CNFPT m'a permis d'approfondir ma connaissance des outils et méthodes de l'évaluation et d'appréhender avec un regard plus professionnel mon futur rôle de responsable de programmes. »

LE POINT DE VUE D'HAKIM DJAFAR

Directeur général des services – Communauté de Communes des villages du Midi Corrèzien

« Je garde une excellente impression de cette formation. L'intervenant était d'une grande qualité et les travaux pratiques forts intéressants. Les outils méthodologiques proposés m'ont semblé tout à fait adaptés et prêts à l'emploi pour une mise en œuvre rapide en collectivité. Je pense que ce sujet de l'évaluation devrait être au cœur de l'action publique en général, et de l'action locale en particulier, et que les cadres territoriaux.ales devraient être sensibilisé.e.s dès leur formation initiale à cette problématique. »

LE POINT DE VUE DE JENNYFER ALEXANDRE

Directrice générale des services – Mairie de Panazol (87)

« Issue d'un cursus technique lié à la pratique terrain, j'entre dans ma 2^e année de directrice générale des services. Cette formation m'a donc permis de mieux appréhender ce qu'est une « politique publique ». Les différentes explications agrémentées d'exemples et d'exercices ont facilité ma compréhension des enjeux liés à ces politiques. À présent, je saisis mieux ces notions et cela m'est utile au quotidien. »

NOS ACTIONS À VOS CÔTÉS

LA TERRITORIALISATION

DÉMARCHE PLAN DE FORMATIONS MUTUALISÉES

Territorialiser, c'est à la fois :

- organiser des stages à proximité du lieu du travail des stagiaires ;
- définir les thèmes, contenu et calendrier des stages en fonction des besoins, contraintes et projet des collectivités sur un territoire donné.

La délégation poursuit son effort de territorialisation en développant une démarche de formations mutualisées.

Le PFM, c'est un recueil des besoins de formation exprimés, priorisés et classés par un ensemble de collectivités.



TÉMOIGNAGE DE CÉCILE MOREAU

Directrice du centre de gestion de la Creuse

« Le CDG 23 s'est engagé au côté du CNFPT dans les démarches de plans de formations mutualisées. Nous mesurons au quotidien l'intérêt de cette démarche pour les collectivités et leurs agent.e.s. Cette démarche permet ainsi d'apporter une réponse à leurs besoins au plus près de leur lieu de travail afin qu'ils remplissent de façon efficace et pertinente, leur missions et s'épanouissent dans leur métier.

Pour qu'elle soit réussie et se poursuive à long terme, cette démarche nécessite des relais de terrain actifs au sein des collectivités. Acteur.rice.s centraux.ales, leur mobilisation est nécessaire pour impulser une dynamique locale, permettre le recensement des besoins et mettre en œuvre les actions de formation. Nous espérons que l'action initiée depuis 2015 portera ses fruits et perdurera grâce à elles.eux. »



INNOVATION PÉDAGOGIQUE

VISITE SUR LE TERRAIN ET ANALYSE DE PRATIQUE

LES JARDINS REMARQUABLES

Le stage « Jardins remarquables et innovations » permet aux jardinier.ère.s des collectivités de réaliser des visites de jardins, commentées par leur propriétaire ou personnes chargées de leur entretien. C'est l'occasion d'élargir les présentations d'expériences et d'échanger entre professionnel.le.s sur des questions de métier.

Ces visites, menées par Éric Gayout du CFPPA Les Vaseix Bellac, sont organisées en trois journées non consécutives et emmènent les stagiaires en bus dans les trois départements. En Creuse, c'est la visite du jardin et de l'arboretum de la Sédelle à Crozant et du jardin de Val Maubrun à La Brionne, en Corrèze la visite du parc écran du château de Saillant et du jardin cloisonné de Sothys. En Haute-Vienne, la journée de septembre a permis cette année de visiter le jardin remarquable de Liliane à St-Laurent-sur-Gorre ainsi que le parc du Mas Maury à Remptnat.

Modalité complémentaire au chantier école, les visites commentées sont un outil de transmission des savoir-faire et d'expérimentation de nouveaux aménagements ainsi que de promotion du développement durable.



INTERVIEW D'ÉRIC GAYOUT

Intervenant Aménagement paysager

« Observations et échanges sur le terrain permettent l'appropriation de nouvelles approches de conception et d'entretien des espaces paysagers. Ils

permettent aux stagiaires d'intégrer de nouvelles notions qu'ils peuvent mettre en œuvre de retour dans leur collectivité. Ces parcs et jardins

labellisés « Jardins remarquables » présentent un grand intérêt sur le plan de l'histoire, de l'esthétique ou encore de la botanique. »

INNOVATION PÉDAGOGIQUE

Le CNFPT a l'ambition de diversifier les méthodes et pratiques pédagogiques et veut promouvoir une pédagogie active, c'est-à-dire un enseignement qui aide l'agent.e à être davantage acteur.rice de sa formation. C'est une pédagogie qui utilise toutes les ressources des situations et des territoires pour créer les meilleurs environnements d'apprentissage. La délégation Limousin accompagne la

professionnalisation des intervenant.e.s. Des actions ont été organisées en 2015 pour leur permettre de découvrir, tester des nouvelles modalités pédagogiques et pouvoir se les approprier. En effet, la posture des intervenant.e.s doit évoluer pour se centrer sur les apprenant.e.s et il convient de repenser l'ordonnancement et la présentation des informations à délivrer en amont, pendant et après l'intervention.



TÉMOIGNAGE DE SERGE FUENTES

Intervenant au CNFPT Limousin

« Je suis formateur au CNFPT depuis de nombreuses années et c'est avec un certain enthousiasme que j'ai souhaité participer à une session de formation à destination des formateur.rice.s. Pour moi, ancré dans des valeurs et des méthodes pédagogiques traditionnelles, ce fut une véritable révélation et avec

le recul de quelques mois maintenant, je sais qu'aujourd'hui cette méthode peut changer fondamentalement le rapport de la du formateur.rice au.à la formé.e... Il me semble en effet, à travers les premières expériences que j'ai pu mener, constater que les personnes formées sont beaucoup plus actives pendant la phase

d'intersession comme c'est le cas lors de la préparation à des concours. Peu à peu, je mets en œuvre ces techniques de classes inversées, et à ce jour, lors des évaluations finales, je retrouve une satisfaction croissante des personnes associées à la mise en œuvre de cette nouvelle méthodologie. »

POUR MIEUX VOUS ACCOMPAGNER

DÉLÉGATION LIMOUSIN

Chéops 87
55 rue de l'ancienne école normale
d'instituteurs
BP 339 - 87009 Limoges CEDEX
contact.limousin@cnfpt.fr
Tél. : 05 55 30 08 70



**LE CONSEIL RÉGIONAL
D'ORIENTATION**

Le conseil régional d'orientation est compétent en matière d'orientation locale des programmes de formation. Issu.e.s des collectivités du Limousin, ses membres, par leur connaissance du territoire, contribuent à l'analyse du bilan d'activité, à l'élaboration de l'offre de la délégation.

Le conseil régional d'orientation du Limousin est composé paritairement de représentant.e.s des collectivités territoriales et des fonctionnaires territoriaux.ales.

Ses membres, au nombre de seize, se répartissent en trois collèges :

- le collège des représentant.e.s des collectivités du Limousin (7 élu.e.s) ;
- le collège des représentant.e.s des fonctionnaires désigné.e.s par les organisations syndicales représentatives (7 agent.e.s) ;
- le collège des personnalités qualifiées (2).

Le CRO est présidé par un élu, le délégué, Monsieur Didier Bardet, maire de Fleurat, président de la Communauté de communes Bénévent-Grand-Bourg.



**UNE ÉQUIPE
À VOTRE SERVICE**

DIRECTRICE
Nicole BATY

ASSISTANTE DE DIRECTION
Éliane LE NARVOR
Tél. : 05 55 30 08 76
eliane.lenarvor@cnfpt.fr

ACCUEIL
Christiane ANDRIANARISOA
Tél. : 05 55 30 08 70
christiane.andrianarisoa@cnfpt.fr
contact.limousin@cnfpt.fr

UNE ÉQUIPE FORMATION

**DIRECTRICE ADJOINTE
À LA FORMATION**
Françoise DUMORA

CONSEILLÈRES FORMATION
Catherine ESTEVA
Hélène FAYARD
Alexandra MALISSEN
Véronique BOUVOT
Florence RICOL
Stéphanie SIMBERT

ASSISTANTES FORMATION
Alexandra BENOIST
Amélie BOUCHAUD
Nadia MOUALED
Elli PUYPALAT
Jacqueline VAN DE WEGE

LES RESSOURCES

**DIRECTEUR ADJOINT
AUX RESSOURCES**
Damien CONSTANTIN

**RESPONSABLE DES SYSTÈMES
D'INFORMATION ET DE
TÉLÉPHONIE**
Guillaume PLATA

**CHARGÉ DE MAINTENANCE
ET LOGISTIQUE**
Philippe LAMBERT

LE SERVICE COMPTABILITÉ-ACHATS

Nathalie ROGIE
Nathalie BERTHEREAU



**UN RÉFÉRENT POUR
CHAQUE COLLECTIVITÉ**

CORRÈZE : Catherine ESTEVA

CREUSE : Stéphanie SIMBERT

HAUTE-VIENNE :
Hélène FAYARD, Florence RICOL,
Véronique BOUVOT,
Alexandra MALISSEN

ÉVÉNEMENTS



Conférence Régionale Emploi – 8 octobre 2015

En partenariat avec les centres de gestion du Limousin, la conférence régionale emploi Limousin s'est tenue à Saint-Just-Le-Martel



**Exposition
sur l'illettrisme
– septembre 2015**
Ces panneaux ont été réalisés avec la participation des stagiaires.



Forum des techniques alternatives aux pesticides – septembre 2015

Cette journée organisée à Limoges a permis aux agent.e.s territoriaux.ales de s'informer.



Formation secrétaires de mairie – 16 juillet 2015

Remise d'attestation à l'issue de la formation « secrétaires de mairie remplaçant.e.s » à Guéret

DÉLÉGATION DU CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
55, RUE DE L'ANCIENNE ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTEURS – BP 339 – 87009 LIMOGES CEDEX
T : 05 55 30 08 70 – CONTACT.LIMOUSIN@CNFPT.FR
WWW.CNFPT.FR
